

L'UTILISATION SÉCURITAIRE DES APPAREILS DU COUVREUR

INTRODUCTION

L'utilisation des appareils et équipements, lors de travaux de couverture, comporte plusieurs risques et dangers pour la santé et la sécurité des travailleurs. Cette formation théorique et interactive permettra aux participants d'identifier, de contrôler et d'éliminer les risques de danger lors des travaux de couverture.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les risques présents ainsi que les principales causes d'accidents liées à l'utilisation des appareils et équipements du couvreur;
- Planifier les éléments de protection collective et individuelle à mettre en place ;
- Identifier les éléments à inspecter sur ces équipements;
- Conscientiser l'importance des mesures de sécurité à mettre en place tel que prévu à la Loi;
- Planifier et organiser les mouvements, déplacements et manœuvres des équipements et appareils pour une utilisation sécuritaire.

CONTENU DE LA FORMATION

- Responsabilités et obligations légales des employeurs et des travailleurs;
- Normes en vigueur en lien avec les appareils utilisés au travail;
- Conditions d'utilisation des appareils;
- Les exemples d'accidents du travail – Causes, constats d'infraction et moyens de prévention applicables;
- Présentation des grilles d'analyse sécuritaire de tâches et autres mécanismes d'identification des risques;
- Questionnaire d'évaluation des connaissances.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com

T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).



LE MONTAGE SÉCURITAIRE D'UN CHANTIER

INTRODUCTION

Chaque année, il y a plus de 12 000 interventions des inspecteurs de la CNESST sur les différents chantiers de construction. Lors de ces interventions, près de 21 000 dérogations sont observées et plus de 2 400 constats d'infraction sont émis. Pour les employeurs, cette formation vous offrira les outils nécessaires afin de mettre en place des moyens de prévention concrets et efficaces pour identifier, contrôler et éliminer les dangers présents sur vos chantiers. Pour les travailleurs, vous serez en mesure de reconnaître les dangers et de prendre les moyens pour assurer votre propre sécurité. Ensemble, vous éviterez ainsi de faire partie des statistiques!

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Reconnaître les principales causes d'accidents liés aux activités de travail;
- Comprendre l'importance des mesures de sécurité à mettre en place tel que prévu à la Loi;
- Identifier les risques présents sur un chantier;
- Planifier les éléments de sécurité à mettre en place;
- Comprendre l'importance de mettre en place les différents éléments de protection collective et individuelle en lien avec les travaux à exécuter.

CONTENU DE LA FORMATION

- Les responsabilités et les obligations légales du maître d'œuvre, des employeurs et des travailleurs.
- La préparation et le montage sécuritaire d'un chantier de construction.
- Les équipements de protection collective et individuelle.
- L'inventaire, l'inspection et l'utilisation des outils et équipements.
- Les travaux à proximité des lignes électriques, des ouvertures, des tranchées, d'une voie publique et des espaces clos.
- Les échelles, les échafaudages, les appareils de levage de charge et l'évacuation des rebuts.
- La manutention manuelle des charges.
- Les périmètres de sécurité.
- Les moyens de promouvoir des attitudes sécuritaires.
- La présentation des fiches préventives en lien avec le programme de prévention.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Un maximum de 20 participants est demandé.

MATÉRIEL FOURNI

- Le matériel didactique.
- La présentation visuelle.
- Une attestation de formation pour chaque participant.

DURÉE

- 2 h 00

INSCRIPTION

formation@gestess.com
T. 1 888 307-8394, poste 60

GESTESS est un organisme formateur agréé par la Commission des Partenaires du marché du travail (CPMT).

